

Politique : *Embauche du personnel*

Numéro : *P – 6.005*

Catégorie : *Ressources humaines*

Page : *1*

La politique *P – 6.005 – Embauche du personnel* a été abrogée le 18 octobre 2010.

Pour des informations sur l'embauche du personnel, veuillez vous référer à la politique ***P – 6.022 – Recrutement et embauche du personnel.***

Dans ce document, ainsi que dans toutes les politiques du Conseil, un genre inclut l'autre, tout comme le singulier englobe le pluriel lorsque le contexte l'exige.